

## Accusé de Réception

Il vous est délivré un accusé de réception suite au dépôt du complément de dossier de demande d'enregistrement ICPE. Il concerne le projet PE17 - AIRE DE MAZERES 2024 sur la commune principale 09270 MAZERES.

Ce projet est porté par le pétitionnaire suivant : SPIE BATIGNOLLES MALET.

Votre dossier a été transmis le 14/03/2024 à 15h38 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

La référence de votre dossier est : C-240131-174009-261-008

Cette référence et un numéro d'AIOT vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration. Ce numéro d'AIOT vous sera transmis par l'administration en charge de l'instruction de votre dossier.

## Récapitulatif

### Pièces jointes ajoutée(s), modifiée(s) et/ou supprimée(s)

#### 2 - Pétitionnaire

Aucune pièce jointe n'a été ajoutée, modifiée ou supprimée.

#### 3 - Description du projet

Document décrivant le projet : **PJ1\_Description\_du\_projet\_V2.pdf** - [fichier modifié](#).

Document permettant de justifier que l'installation fonctionnera en conformité avec les prescriptions générales édictées par arrêté ministériel : **PJ2\_Respect\_prescriptions\_rubrique\_2521\_V2.pdf** - [fichier modifié](#).

Pièce annexes pour justifier de la conformité aux prescriptions générales : **PJ2bis\_Descriptif\_technique\_de\_la\_centrale.pdf** - [fichier modifié](#).

Document permettant d'apprécier la compatibilité des activités projetées avec les documents d'urbanisme : **PJ4\_Compatibilite\_aux\_documents\_d\_urbanisme\_V2.pdf** - [fichier modifié](#).

#### 4 - Localisation

Aucune pièce jointe n'a été ajoutée, modifiée ou supprimée.

#### 6 - Incidences

Document relatif aux incidences notables sur l'environnement : **PJ8\_Incidences\_notables\_sur\_l\_enviroment\_V2.pdf** - [fichier modifié](#).

Pièces annexes nécessaires pour décrire les incidences notables sur l'environnement : **PJ9\_Pieces\_annexes\_pour\_decrire\_les\_incidences\_notables\_sur\_l\_enviroment\_V2.pdf** - [fichier modifié](#).

#### 7 - Autres pièces

Document indiquant votre proposition sur le type d'usage futur lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif ainsi que les avis correspondants : **PJ12\_Usage\_futur\_pour\_la\_mise\_a\_l\_arret\_definitif\_de\_l\_installation\_V2.pdf** - [fichier modifié](#).

Document indiquant les éléments permettant d'apprécier la compatibilité du projet avec le plan, schéma ou programme, ainsi qu'avec les mesures fixées par l'arrêté prévu à l'article R.222-36 : **PJ15\_Elements\_appreciant\_la\_compatibilite\_du\_projet\_avec\_V2.pdf** - [fichier modifié](#).

## 8 - Plans

Plan d'ensemble, à l'échelle de 1/200 au minimum : **PJ20\_Plan\_d\_ensemble\_a\_l\_echelle\_1\_500e\_A0\_V2.pdf** - [fichier modifié](#).

Plan, à l'échelle de 1/2 500 au minimum, des abords de l'installation jusqu'à une distance qui est au moins égale à 100 mètres : **PJ19\_Plan\_a\_l\_echellee\_de\_1-2500e-A3\_V2.pdf** - [fichier modifié](#).

## 1 - Type de demande

Numéro d'AIOT : **0003704049**

Service instructeur coordonnateur en charge de votre dossier : **La D(R)EAL, la DRIEAT ou la DGTM**

Conditions d'engagement du pétitionnaire :

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à ne déposer aucune pièce confidentielle. Ces pièces doivent être déposées directement au service instructeur coordonnateur.**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**
- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (contradictoire, ...) sur Service-public.fr**

## 2 - Pétitionnaire

### Pétitionnaire

Pétitionnaire ou mandataire : **Pétitionnaire**

### Personne morale

N° SIRET : **30269887300015**

Raison sociale : **SPIE BATIGNOLLES MALET**

Forme Juridique : **SA à conseil d'administration (s.a.i.)**

### Adresse en France

**Agence Grands chantiers**

**30 AVENUE TOULOUSE**

**31100 TOULOUSE**

### Signataire

Nom : **SABATIER**

Prénom : **LAURENT**

Qualité : **DIRECTEUR D'AGENCE GRANDS CHANTIERS**

Téléphone fixe : **+33 561317320**

Adresse électronique : **secretariat-gc.malet@spiebatignolles.fr**

### Référent

Nom : **SENNOUR**

Prénom : **EMILIE**

Fonction : **RESPONSABLE QPE**

Téléphone fixe : **+33 561317321**

Téléphone portable : **+33 684501062**

Adresse électronique : **emilie.sennour@spiebatignolles.fr**

### Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **emilie.sennour@spiebatignolles.fr**

## 3 - Description du projet

Nom du projet : **PE17 - AIRE DE MAZERES 2024**

Document décrivant le projet : **PJ1\_Description\_du\_projet\_V2.pdf**

### Respect des prescriptions générales

Document permettant de justifier que l'installation fonctionnera en conformité avec les prescriptions générales édictées par arrêté ministériel : **PJ2\_Respect\_prescriptions\_rubrique\_2521\_V2.pdf**

Pièce annexes pour justifier de la conformité aux prescriptions générales : **PJ2bis\_Descriptif\_technique\_de\_la\_centrale.pdf**

Je sollicite un aménagement aux prescriptions générales applicables à l'installation : **Non**

### Compatibilité aux documents d'urbanisme

Document permettant d'apprécier la compatibilité des activités projetées avec les documents d'urbanisme : **PJ4\_Compatibilite\_aux\_documents\_d\_urbanisme\_V2.pdf**

## 4 - Localisation

### Adresse de l'AIOT

Code postal et commune : **09270 MAZERES**

Numéro et voie ou lieu dit : **route de pamiers, lieu-dit Baragnou**

### Géolocalisation du projet

X : **589397**

Y : **6236796**

Projection : **Lambert 93**

Parcelles : **PJ5\_Parcelle\_du\_projet.csv**

## 5 - Activités

La demande est-elle une régularisation d'activité ? **Non**

Une ou des rubriques IOTA (Loi sur l'eau) sont-elles connexes aux activités soumises à enregistrement ?  
**Non**

### Tableau des rubriques des nomenclatures ICPE et IOTA

* Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	* Quantité totale	* Quantité projet	* Régime	Précisions sur les AIOT concernées par le projet
2517	2517.2	Station de transit de produits minéraux autres	10 000.000 m2	10 000.000 m2	D	10 000 m <sup>2</sup> de stockage maximum
2521	2521.1	Centrale d'enrobage	74 000.000	74 000.000	E	Débit nominal à 5% d'humidité : 315t/h Puissance max : 450 t/h Puissance thermique brûleur : 28MW
2915	2915.2	Procédés de chauffage	3 500.000 L	3 500.000 L	D	Volume présent dans l'installation : 3500 l
4734	4734.2.c	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution	65.000 t	65.000 t	DC	Quantités estimées : FOD 10T (pour le maintien en température des cuves) Fioul lourd TBTS 50T (pour le fonctionnement du brûleur) GNR 5m3 (pour le fonctionnement du chargeur et du Groupe Electrogène) Stockage total = 65T
4801	4801.2	Houille, coke, lignite, charbon de bois, goudron, asphalte, brais et matières bitumineuses	250.000 t	250.000 t	D	Quantités estimées: 1 cuve de 2 x 55 T 1 cuve 140 T Stockage total = 250 T de bitume

### Tableau des rubriques de la nomenclature des évaluations environnementales

* Régime	* N° de catégorie et de sous-catégorie
Systématique	1° a) Installations classées mentionnées à l'article L.515-28 du CE

## 6 - Incidences

Une demande de cas par cas a-t-elle été déposée en amont du dépôt du dossier ? **Non**

Document relatif aux incidences notables sur l'environnement : **PJ8\_Incidences\_notables\_sur\_l\_environnement\_V2.pdf**

Pièces annexes nécessaires pour décrire les incidences notables sur l'environnement : **PJ9\_Pieces\_annexes\_pour\_decrire\_les\_incidences\_notables\_sur\_l\_environnement\_V2.pdf**

### Evaluation des incidences Natura 2000

Le projet nécessite-t-il une évaluation des incidences Natura 2000 ? **Non**

## 7 - Autres pièces

Document décrivant les capacités techniques et financières : **PJ11\_Capacites\_techniques\_et\_financieres.pdf**

La demande concerne : **Un projet sur un site nouveau**

Document indiquant votre proposition sur le type d'usage futur lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif ainsi que les avis correspondants : **PJ12\_Usage\_futur\_pour\_la\_mise\_a\_l\_arret\_definitif\_de\_l\_installation\_V2.pdf**

L'installation nécessite-t-elle l'obtention d'un permis de construire ? **Non**

L'installation nécessite-t-elle l'obtention d'une autorisation de défrichement ? **Non**

L'emplacement et la nature du projet sont-ils visés par un plan, schéma ou programme ? **Oui**

Document indiquant les éléments permettant d'apprécier la compatibilité du projet avec le plan, schéma ou programme, ainsi qu'avec les mesures fixées par l'arrêté prévu à l'article R.222-36 : **PJ15\_Elements\_appreciant\_la\_compatibilite\_du\_projet\_avec\_V2.pdf**

Le projet concerne-t-il des installations qui sont soumises à l'autorisation mentionnée au premier alinéa de l'article L.229-6 ? **Non**

Le projet concerne-t-il une installation d'une puissance thermique supérieure ou égale à 20 MW ? **Oui**

Description des mesures prises pour limiter la consommation d'énergie de l'installation, ainsi que, pour les installations générant de la chaleur fatale non valorisée à un niveau de température utile ou celles faisant partie d'un réseau de chaleur ou de froid, analyse coûts-avantages afin d'évaluer l'opportunité de valoriser de la chaleur fatale à travers un réseau de chaleur ou de froid : **PJ17\_Description\_des\_elements\_en\_lien\_avec\_les\_installations\_PTsup20MW.pdf**

Le projet comprend-il une ou plusieurs installations moyennes de combustion relevant de la rubrique 2910 soumise à enregistrement ? **Non**

## 8 - Plans

Carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 sur laquelle sera indiqué l'emplacement de l'installation projetée : **PJ18\_Carte\_a\_l\_echelle\_1-25000e.pdf**

Plan, à l'échelle de 1/2 500 au minimum, des abords de l'installation jusqu'à une distance qui est au moins égale à 100 mètres : **PJ19\_Plan\_a\_l\_echellee\_de\_1-2500e-A3\_V2.pdf**

Plan d'ensemble, à l'échelle de 1/200 au minimum :

- **Je demande une dérogation d'échelle**
- **PJ20\_Plan\_d\_ensemble\_a\_l\_echelle\_1\_500e\_A0\_V2.pdf**

### Informations supplémentaires

Informations complémentaires sur le projet : **Cette centrale d'enrobage mobile servira à la réalisation des travaux d'entretien de l'Autoroute A61 entre l'Aire de Port Lauragais et Castelnaudary. L'entreprise Spie Batignolles Malet réalisera les travaux de chaussées pour le client VINCI Autoroutes. Il y aura essentiellement des périodes nocturne sur moins de 3 mois de travaux environs pour la réalisation de 74000T d'enrobés (selon aléas intempéries et planning travaux). L'installation utilisera pour la combustion un carburant issu de la biomasse (DERTAL en remplacement du fioul lourd).**